

Fiche de poste :
Coordonnateur pôle enfant de la MDPH

CADRE GENERAL

L'enseignant mis à disposition de la MDPH des Pyrénées-Atlantiques pour assurer la fonction de coordonnateur du pôle enfant exerce sa fonction à temps plein au sein de la MDPH située à la Cité administrative, Rue Pierre Bonnard, 64000 Pau.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DASEN et l'autorité fonctionnelle du directeur de la MDPH.

L'enseignant coordonnateur du pôle enfant est en étroite relation avec les familles, les établissements scolaires du premier et du second degré, les établissements et services médicaux sociaux, les IEN-ASH et l'ensemble des personnels de la MDPH.

MISSIONS

L'enseignant mis à disposition de la MDPH fait partie de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) qu'il anime et coordonne.

A ce titre, il a pour missions de :

- contribuer à l'accueil, l'information et l'accompagnement des démarches des familles -ou des élèves s'ils sont majeurs- pour les questions relevant de la scolarisation des élèves handicapés ;
- participer à l'élaboration des projet personnalisé de scolarisation (PPS) à soumettre à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ;
- suivre les dossiers des élèves après passage en CDAPH particulièrement pour les questions relatives au PPS (contacts avec les différents partenaires, recherche d'établissements ou de services, etc.) ;
- maintenir un lien fonctionnel avec les enseignants référents, les inspecteurs de l'Education nationale, les chefs d'établissements et directeurs d'établissements et services médicaux sociaux ;
- contribuer à l'information et à la formation des personnels de l'Education nationale ;
- exercer le cas échéant d'autres missions confiées par le directeur de la MDPH en lien avec la scolarisation des élèves handicapés.

Ces missions sont susceptibles d'évolution en fonction des textes règlementaires.

PROFIL DU POSTE ET COMPETENCES ATTENDUES

Enseignant spécialisé titulaire du Cappei (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) ou engagé dans la certification.

Le candidat devra montrer une connaissance maîtrisée du système éducatif, du champ de l'ASH et plus particulièrement de la législation relative aux parcours de formation des élèves en situation de handicap.

Une bonne maîtrise des outils informatiques est requise (traitement de texte, tableur, correspondance électronique).

Le candidat devra également être capable de :

- travailler en partenariat et posséder de réelles capacités d'écoute, d'empathie, de communication et d'organisation ;
- prendre des initiatives ;
- montrer un esprit d'analyse et de synthèse.